Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

On m'accuse d'arnaque

Par Angie2802

Bonjour,
J'ai mis une annonce sur le bon coin pour vendre différents playmobil je suis en cours de vente quand quelqu'un m'envoie un message pour acheter plusieurs annonces que j'ai je dis que c'est en cours de vente la personne me dis je vous en propose plus du double 1000 euro je refuse puis demande comment elle règle elle me répond en virement je dis plutôt PayPal elle ne connais pas jappel la personne on explique au téléphone qu'il manque des choses elle me dis ce n'est pas grave je compléterais me fait un virement la banque me conseille d'attendre 10 jours ce que je fais, puis envoie le colis en recommandé avec accusé de réception assuré à 1000 euro elle le reçoit et me dis que ça sent le moissi que j'ai du mal stocker... je dis non a la rigueur le papier bulle qui était au grenier... je l'appel 2 fois elle ne me répond pas... le soir elle m'envoie il manque ca ca ca ca avec des photos vous m'avez arnaqué... je dis non j'essaye de la rappelé 2 fois elle ne répond pas et me dit j'étais a table je veux régler ça par message... et vous m'aviez dit juste un objet je dis non mon mari vous a proposé la liste vous ne vouliez pas... donc elle veut se retourner contre moi elle ne me rep pas je n'ai rien fait j'ai été honnête et la ca me retombe dessus que puis je faire sachant qu'elle ne veut pas me répondre et la je me dis je n'ai rien fait et je risque d'être en tord... je ne sais plus quoi faire ni quoi penser merci d'avance

---
Par AGeorges

Bonsoir,

C'est plutôt vous qui faites l'objet d'une tentative d'arnaque.
Si vous avez effectivement encaissé les 1000?, laissez voir ce qui va se passer.

Les surenchères à l'achat ne doivent pas être acceptées, même si c'est tentant, surtout quand des ventes étaient en cours. Ce type d'enchère est louche. La suite est en général une contestation ...
Par exemple, les play mobil sont en général lavables, et pour que du plastique sente le moisi, il faut le vouloir. Donc
1. Proposer un prix élevé
2. Contester le matériel reçu
3. Réclamer un remboursement (partiel le cas échéant)
4. Ne retourner qu'un partie de la marchandise (si jamais vous n'avez pas tout bien recensé, avec les petites pièces des play-mobil, c'est courant).